

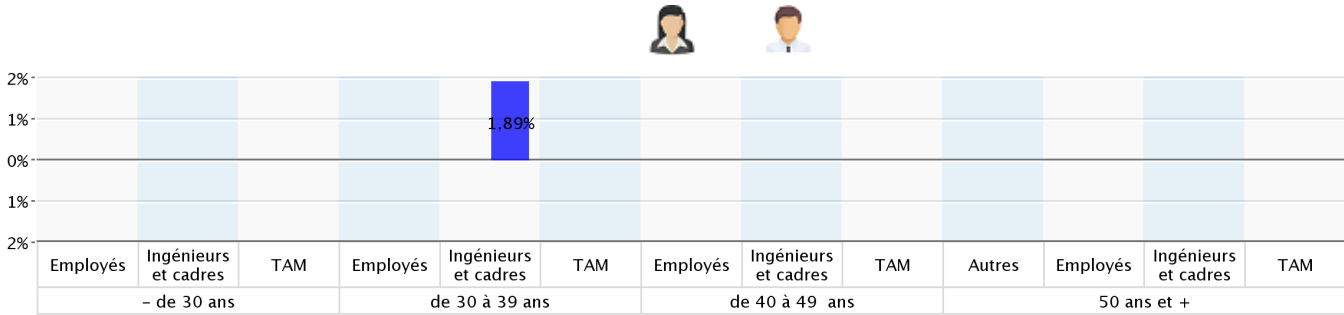
Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes



Société : 13 - POLYCLINIQUE DE BLOIS
 Période : de 01/2025 à 12/2025
 Effectifs : plus de 250 salariés
 Critère d'analyse : CSP

INCALCULABLE

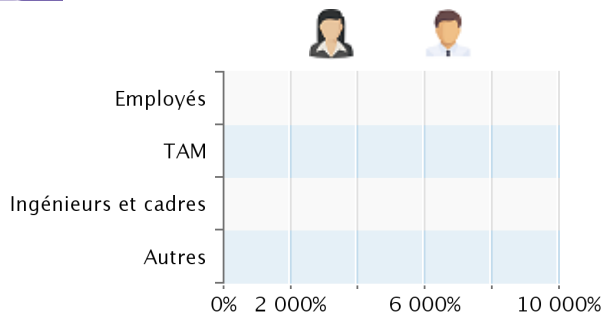
1- Ecart de rémunération (40 points)



0

Ecart de rémunération : 100 : 85 Femme , 15 Homme

2- Ecarts d'augmentations individuelles (20 points)

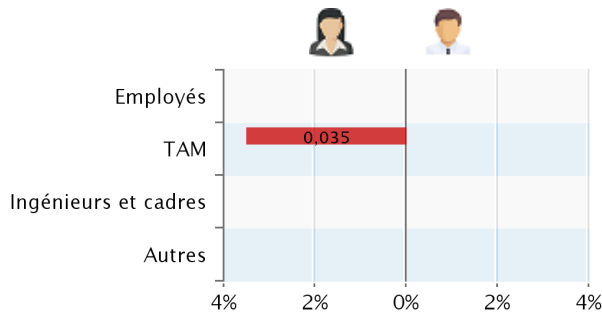


Il n'y a pas eu d'augmentations dans l'entreprise.

0

Ecart d'augmentations individuelles : 142 : 132 Femme , 10 Homme

3- Ecarts de promotions (15 points)



Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

10

Ecart de promotions : 142 : 132 Femme , 10 Homme

4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (15 points)



100% des femmes en retour de congés maternités ont été augmentées

15

5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points)



5

Nombre de salariés du sexe sous-représenté : 3

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.